

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-111 du 05 Mars 1997

portant nomination de Ministres
Conseillers et Premiers Conseillers
dans certaines Représentations
Diplomatiques et Consulaires de la
République du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°85-379 du 11 Septembre 1985 portant statuts particuliers des corps des personnels des Affaires Etrangères ;
- VU le Décret N°95-419 du 21 Décembre 1995 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le Décret N°113/PC/MFPTAS/MAE du 8 Juillet 1964, portant liste des emplois susceptibles d'être ouverts dans les postes diplomatiques et consulaires ;
- VU le Décret N°149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux agents du Ministère des Affaires Etrangères et les textes modificatifs subséquents ;
- SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 Février 1997 ;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur AHIMAKIN Honoré Théodore est nommé Ministre Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Washington.

.../...

Article 2.- Monsieur HINVI Euloge et Madame LABOUDA Awahou sont nommés Ministres Conseillers à l'Ambassade du Bénin à Bruxelles.

Article 3.- Monsieur BIAOU Rogatien est nommé Ministre Conseiller à la Représentation Permanente du Bénin à New-York.

Article 4.- Madame ALADJI Boni Mariam épouse DIALLO et Monsieur ZINSOU Jean François Régis sont nommés Premiers Conseillers à l'Ambassade du Bénin à Bonn.

Article 5.- Monsieur LOKOSSA Francis est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Paris.

Article 6.- Messieurs ADJAHY Désiré Auguste, GOUTONDJI Comlan Pamphile, CAPO-CHICHI Eusèbe Dossou et ADECHOUBOU Bouriaminou sont nommés Premiers Conseillers à l'Ambassade du Bénin à Lagos.

Article 7.- Monsieur AGO DOSSOU Pierre est nommé Premier Conseiller au Consulat Général du Bénin à Libreville.

Article 8.- Messieurs ALIA Thierry et TOHOUNGBA Claude Emmanuel sont nommés Premiers Conseillers à l'Ambassade du Bénin à Pékin.

Article 9.- Messieurs MENARD Joseph Victor et MONTCHO Pentécôte Ferdinand sont nommés Premiers Conseillers à l'Ambassade du Bénin à La Havane.

Article 10.- Madame GOMINA Osséni Silifa et Monsieur HOUDE L. Grégoire sont nommés Premiers Conseillers à l'Ambassade du Bénin à Accra.

Article 11.- Monsieur BAKO Boukari Séidou est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Kinshasa.

Article 12.- Monsieur MONSI Isidore B. Amédée est nommé Premier Conseiller à la Délégation Permanente du Bénin près l'UNESCO.

Article 13.- Monsieur LEMAMOU Moussa Assane est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Rabat.

Article 14.- Madame BAKARY Celliath épouse AKANDE et Monsieur FALADE Jean François sont nommés Premiers Conseillers à l'Ambassade du Bénin à Moscou.

Article 15.- Monsieur AROUNA Cosme est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Bruxelles.

Article 16.- Monsieur SANRA André est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Abidjan.

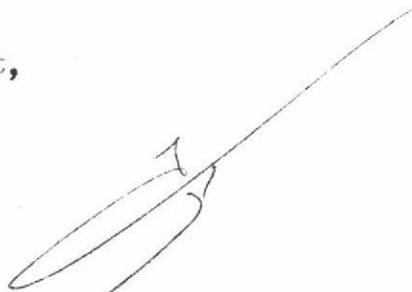
Article 17.- Dans leurs nouvelles fonctions, les intéressés bénéficieront du traitement attaché à leurs grades respectifs auquel s'ajouteront les indemnités et les avantages matériels alloués aux Ministres Conseillers et Premiers Conseillers par le Décret N°149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 susvisé et les textes modificatifs subséquents.

.../...

Article 18. - Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures, contrairement prend effet pour compter de la date respective de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

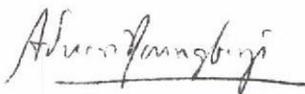
Fait à COTONOU, le 05 Mars 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



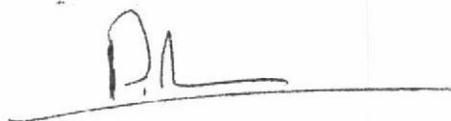
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de
la Coordination de l'Action
Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Affaires Etran-
gères et de la Coopération,



Pierre OSHO

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MAEC 4 MF 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1
JO 1.-